

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2016

Etaient présents :

M. Denis GRAS, Mlle Michelle BASTIDE, MM. François ESTEVENON, J-Marc BRUGERON, Frédéric MONTANIER, Arnaud BRINGER, Hervé COURNUT, Nicolas VELAY, J-Philippe MACHARD, Mme Catherine REVERSAT-PINTENET

Absente excusée : Mme Marcelle ROUQUET a donné pouvoir à Nicolas VELAY

1- **Comptes administratifs, Comptes de gestion** (du comptable public) **2015** – Budgets Assainissement et Principal

Assainissement - Fonctionnement : Dépenses 2015 = 15759,53- recettes 2015 = 15760,27 résultat de 0,74 ajouté au report de 2014 (5,80) = 6,54 € en report au 01/01/2016

- Investissement : Dépenses 2015 = 7678,24 – recettes 2015 = 10199,00 résultat de 2520,76 – report au 01/01/2016 de 9906,92 €

Budget principal - Fonctionnement : Dépenses 2015 = 176673,90- recettes 2015 = 208771,63 résultat de 32097,73 ajouté au report de 2014 (27773,20) = 59870,93 €

- Investissement : Dépenses 2015 = 46166,11 – restes à réaliser en dépenses= 31845,00 – recettes 2015 = 94354,33 résultat de – 7434,12

Vote des comptes administratifs 2015 : présents et représentée = 10 voix pour * (unanimité) pour chacun des budgets

** Le Maire n'assiste pas au vote des comptes administratifs*

Vote des comptes de gestion 2015 : présents et représentée = 11 voix pour (unanimité) pour chacun des budgets

- **Affectation des résultats de fonctionnement :**

Assainissement : report 002 (fonctionnement) de 6,54 € et au 001 (investissement), de 9906,92 €

Budget principal : affectation au besoin d'investissement (article 1068) de 7434,12€ - *report en fonctionnement (002)* de 59870,93-7434,12+22550,02 du CCAS supprimé au 31/12/2015 = 74986,83 € au *001 (investissement)* : 24410,88+1050,00 = 25460,88 €

Vote de l'affectation des résultats de fonctionnement 2015 : présents et représentée = 11 voix pour (unanimité) pour chacun des budgets

2- **Budgets primitifs 2016 – Assainissement** : équilibre des recettes et dépenses - exploitation pour 17323,21 – investissement pour 20105,92 € -

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2016

- 3- **budget principal** : équilibre des recettes et dépenses de fonctionnement pour 270963,83 € (dont 80000,00 de virement à la section d'investissement) – investissement pour 133575,00€ - Vote des budgets : 11 voix pour (unanimité) pour chacun des budgets
- 4- **Vote des taux d'imposition 2016** : inchangés depuis 2014, soit : TH 3,14 % - TFB 20,95% - TFNB 124,34% pour une recette prévisionnelle de **75015,00 €**- 11 voix pour (unanimité)
- 5- **Commune nouvelle** : M. le Maire lit le projet de délibération que chacun des conseils des 6 communes est appelé à voter pour la création de « Peyre en Aubrac » entre les 6 communes membres de la Communauté de communes de la Terre de Peyre, soit Aumont-Aubrac, la Chaze de Peyre, Fau de Peyre, Javols, St Sauveur de Peyre et Ste Colombe de Peyre. – 11 voix pour (unanimité)
- 6- **Divers**

- Alignement de voirie, rue du clocher

En effet, le géomètre a déterminé les positions de bornes de délimitation dans la voie « communale » ; il y a donc lieu de régulariser la limite de la voie communale. M. le Maire va prendre un arrêté d'alignement de la voirie qui sera publié et notifié aux propriétaires concernés.

- Concernant les travaux d'implantation de 2 plateaux traversants, aux extrémités de Lasbros

les travaux se feront la première semaine des vacances de printemps (18 au 22 avril 2016) ; des travaux d'AEP et d'assainissement seront également effectués pendant cette période.

- Voirie 2016 (montant de 60000 € HT) par l'intermédiaire de la C.C de la Terre de Peyre :

Aux 4 chemins : voie qui débouche sur la RD 987 ; à la Chaze ;, la rue qui mène vers la Brugurette ;
aux Fons : la voie qui monte au réservoir, à partir de la maison Louche

La secrétaire de séance,

Michelle BASTIDE